



APPEL PUBLIC À INTERÊT

Développement d'un projet golfique structurant à Ans

Régie foncière autonome Terragis Ans – Ville de Ans

La régie foncière Terragis Ans lance un appel à intérêt en vue d'identifier des opérateurs économiques disposant des capacités techniques, financières et environnementales nécessaires pour financer, développer et exploiter, sur un site à céder, un projet golfique structurant d'une surface d'environ 58 hectares situé sur le territoire de Ans, entre les quartiers de Waroux et de Xhendremael, sur l'axe stratégique Liège – Bruxelles.

1. Caractéristiques du site

Le site, à concéder selon des modalités à définir, développe environ 58 hectares répartis comme suit :

- 44 hectares en zone constructible
- 14 hectares en zone agricole

Le terrain, de forme rectangulaire, sans grand dénivelé et sans contraintes végétales majeures, offre des conditions particulièrement favorables à une conception optimisée.

Sa localisation constitue un atout majeur :

- Proximité directe des axes autoroutiers
- Proximité immédiate de Liège Airport et de la gare TGV.
- Accessibilité facile aux marchés transfrontaliers

2. Orientation du projet

L'ambition est de développer un équipement golfique structurant à rayonnement suprarégional.

À titre indicatif, une configuration de 27 trous pourrait constituer une option pertinente. Toutefois, le concédant souhaite rester ouvert à des propositions alternatives pour autant qu'elles démontrent :

- Une viabilité économique solide,
- Une cohérence environnementale offrant une importance particulière à la biodiversité,
- Une qualité architecturale et paysagère élevée,
- Un positionnement innovant et différenciant,

tout en assurant la valorisation du site pour son propriétaire.

Cette approche permet de favoriser l'innovation et l'optimisation globale du site.

3. Objet de l'appel à intérêt

Le présent appel vise à :

- Identifier des opérateurs ou groupements intéressés par la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation du projet et capable d'offrir une valorisation des terrains disponibles ;
- Recueillir des visions stratégiques et scénarii de développement ;
- Évaluer les capacités techniques, financières et environnementales des candidats.

La présente démarche est exploratoire et ne constitue ni un marché public ni une concession formelle à ce stade.

4. Profil des candidats

Les candidats devront démontrer :

- Une expérience probante dans le développement ou l'exploitation d'infrastructures golfiques ou sportives d'envergure ;
- Une capacité financière adaptée à un projet structurant ;
- Une expertise en gestion durable des ressources (eau, biodiversité, énergie) ;
- Une vision stratégique ambitieuse.

Les candidatures en consortium sont admises.

5. Dispositions finales

Terragis Ans se réserve la possibilité :

- D'organiser des rencontres exploratoires ;
- De préciser ultérieurement le montage juridique ;
- De lancer, le cas échéant, une procédure formelle conforme à la réglementation applicable en Région wallonne.

Le présent appel à intérêt n'engage en aucune manière Terragis Ans à poursuivre la procédure ni à attribuer un quelconque droit.

6. Contact :

Julien André – Directeur

(+32)485/04.74.64

Julien.andre@terrakis-ans.be

35, Rue Georges Truffaut à 4430 Ans